sérignan du comtat

le journal

N° 18 - Janvier 2014

2014

Le Maire et son conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2014.

Bibliothèque Municipale Jean Henri Fabre

En plein cœur du village, tout près de l'école maternelle Pierre de Loye et du groupe scolaire Jean Henri Fabre, la Bibliothèque Municipale vous accueille dans 160 m², dans des locaux lumineux et agréables. C'est un équipement culturel de proximité, convivial et ouvert à tous dont l'accès est libre et gratuit. N'hésitez pas à venir feuilleter sur place une revue, une bande dessinée, quelques beaux livres, ou bien consulter Internet sur l'un des deux ordinateurs mis gratuitement à la disposition du public. Si vous souhaitez faire des emprunts, une inscription est nécessaire (voir modalités sur place).

La bibliothèque possède environ 10000 documents (fictions et documentaires), pour tous les goûts et tous les âges, avec un fonds régional et un fonds consacré à Jean Henri Fabre, ainsi que quelques livres audio et des CD-Rom (jeux éducatifs et documentaires), prêtés par la Bibliothèque Départementale de Prêt de Vaucluse (BDP), diversifiant ainsi l'offre de la bibliothèque.

Les Sérignanais peuvent également bénéficier d'un prêt supplémentaire d'environ 500 documents répartis dans les secteurs Jeunesse et Adultes que le bibliobus de la BDP dépose à chaque passage dans notre commune (2 fois par an). A noter : le prochain passage du bibliobus aura lieu jeudi 23 janvier. Toutes les personnes qui souhaitent participer au choix des livres dans le bibliobus sont cordialement invitées à se présenter ce jour. Des réservations de livres sont possibles. N'hésitez pas à communiquer dès à présent leurs références ou leurs thèmes. S'ils sont disponibles, la B.D.P. les mettra de côté pour vous.

Par ailleurs, un crédit annuel d'acquisition est débloqué par la Mairie pour acheter de nouveaux livres et répondre ainsi plus largement à la demande des usagers. Venez découvrir les nouveautés du catalogue ! Et bientôt, il vous sera possible de consulter le catalogue sur le net depuis votre ordinateur, votre portable ou votre tablette…

La Bibliothèque Municipale comme lieu de vie et d'accueil propose également tout au long de l'année diverses animations gratuites à vocation culturelle, destinées à un large public (enfants et adultes, groupes : crèche, centre de loisirs, classes des écoles de Sérignan).

Quelques exemples :

- Dans le cadre des Conviviales d'automne, le samedi 12 octobre dernier : une lecture théâtralisée de Contes à rebours de Suzanne Lebeau, a été présentée par les comédiens Serge Néri, Frédéric Richaud et Sarah Nedjoum de la compagnie Eclats de Scènes, suivie d'un « apéro minots ».
- Au cours de cette journée, la bibliothèque a été aussi le lieu d'un comité de lecture public qu'organise régulièrement Eclats de Scènes pour la découverte de textes de théâtre contemporain.
- Samedi 9 novembre, en rapport avec l'armistice du 11 novembre 1918, les lectrices d'Eclats de lire de Camaret ont offert au public une lecture très émouvante de Lettres de Poilus, accompagnée d'interludes musicaux à la flûte traversière proposés par Françoise Canonica.

- Le 11 décembre dernier, la municipalité de Sérignan a permis d'accueillir à la bibliothèque la comédienne Michèle Sébastia (de l'Atelier de la Pierre Blanche à Lambesc) pour une lecture-spectacle « L'oiseau livre », autour de l'album d'Anne Herbauts : Que fait la lune, la nuit ? (en commande à la bibliothèque). Ce spectacle a réjoui une trentaine d'enfants accompagnés de leur maman ou de leur nounou.

- Tous les mois : l'atelier de lecture « Rendez-vous contes ! » pour les enfants à partir de 2 ans, le mercredi matin de 10h30 à 10h55 et de 11h00 à 11h25, une fois par mois. Le prochain RDV contes aura lieu mercredi 22 janvier 2014 (thème : le chat). D'ores et déjà, vous pouvez noter les RDV contes à venir : mercredi 19 février, 19 mars, 16 avril, 21 mai et 18 juin. Renée, Flore, Marie, Maryse, Anne-Marie, Mireille, Laure, Corto, Paul, Gaël se feront un plaisir de lire aux enfants des histoires merveilleuses qui réjouiront petits et grands.

Au mois de mars 2014, prenez date : Claudine et Jo, de l'Atelier Théâtre de Bollène, viendront à la bibliothèque pour deux lectures samedi 8 mars à l'occasion de la Journée mondiale de la femme, et samedi 22 mars pour le Printemps des poètes.

Et durant les prochaines vacances de printemps : un stage de lecture à voix haute de théâtre contemporain sera proposé aux enfants de 8 à 14 ans, en collaboration avec des comédiens professionnels ; ce stage sera suivi d'une représentation publique le samedi 26 avril.

Un grand merci à toutes les bénévoles qui participent aux animations et qui aident au fonctionnement de la bibliothèque.

Dans l'attente de vous accueillir toujours plus nombreux, j'adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour la nouvelle année et… vous souhaite de belles lectures !

La bibliothécaire, Natacha Ravanne

Pour tous renseignements utiles : tél. 04 90 40 89 83
Courriel : bibliotheque.serignan@laposte.net
Jours et heures d'ouvertures au public :

MARDI	16H30-18H30
MERCREDI	10H00-12H30 / 15H00-18H30
VENDREDI	16H30-18H30
SAMEDI	10H00-12H30

Tarifs annuels :
20 € pour les adultes. Gratuit pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans résidant à Sérignan.

Elections Municipales des 23 et 30 mars 2014
Mode d'emploi

Les 23 et 30 mars prochains, les conseillers municipaux et communautaires seront renouvelés.

Pour ces prochaines élections, la commune de Sérignan-du-Comtat appliquera le nouveau mode de scrutin.

En effet, les lois organiques 2013-402 et 2013-403 ont abaissé le seuil de scrutin de liste de 3 500 habitants à 1 000.

Le changement est le suivant :
Pour se présenter, une liste devra être composée de 19 noms et respecter la parité, hommes femmes.

Lors du vote, il faudra choisir une liste complète. Il ne sera plus possible de rayer ou de rajouter un nom.

Toute modification du bulletin entrainera sa nullité.

Pour les résultats, il ne s'agira plus d'un scrutin majoritaire comme en 2008 ou les 19 candidats qui avaient eu le plus grand nombre de voix avaient été élus, mais d'un scrutin proportionnel à deux tours.

Les sièges seront répartis entre les listes à la proportionnelle après attribution de la moitié à la liste arrivée en tête. L'attribution des sièges restant se calculera à la plus forte moyenne.

Un autre changement est à noter : le fléchage communautaire.

Signification : en même temps que la liste des candidats au Conseil Municipal et sur le même bulletin, figureront les noms des personnes qui représentent la commune au sein de la Communauté de Communes, si la liste est élue.

Une élection au suffrage direct et non au suffrage indirect comme c'était le cas puisque c'était le conseil municipal qui délibérait pour désigner ses délégués.

Là aussi, la parité et la proportionnelle s'imposent.

Un grand bouleversement pour tous les électeurs.

Transmettez l'information...

La présentation d'une pièce d'identité sera obligatoire pour voter.

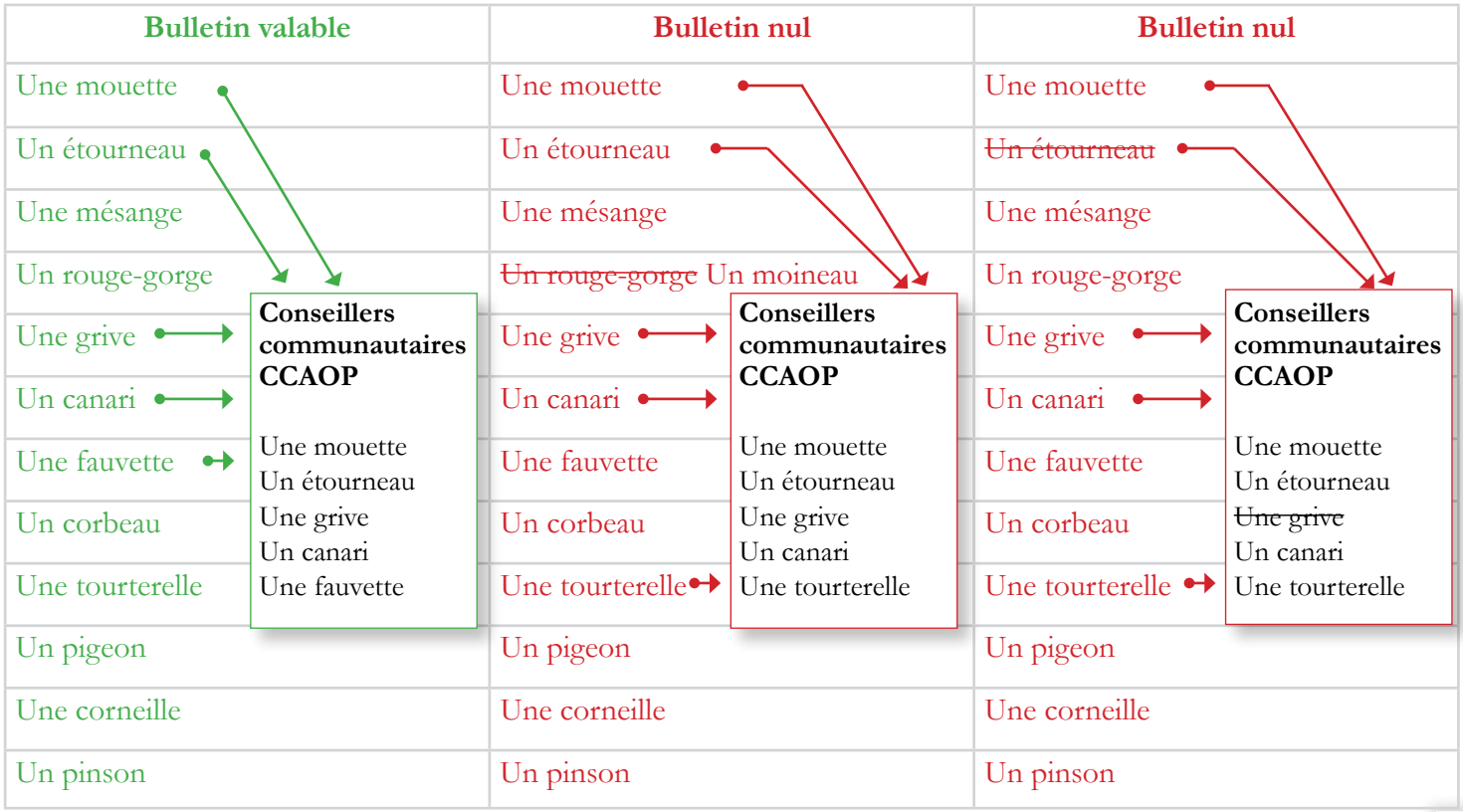

Naissances

ROSEAU Ambre 09/09/2013,
TRACHINO Tom 08/11/2013,
VAQUE Raphaël 09/11/2013,
BENSYOUR Rochdy 20/11/2013,
ROSEAU Nolan 01/12/2013,
CALDARINI Milo 31/12/2013.

Mariages

CUEVAS Noémie et OUHNINI Mohamed 5/10/2013,
BERNAUDON Jean-Luc et ANDRE Richard 16/10/2013,
PLOTNIKOVA Irina et JUILLIART François 26/10/203,
COSAR Médine et ERDOGAN Murat 30/11/2013,
ALEZARD Nathaniel et RANDRIAMIARISOA Christian 30/11/2013.

Décès

BUCHER Josette Née FABRE 27/09/2013, LASCOMBES Jeannine Née GONTHIER 14/10/2013,
BERNARD Max 01/12/2013, TRACOL Suzanne Née SERRE 01/12/2013, NATALI Mireille Née ROUX 11/12/2013,
TRINQUES Alfred 18/12/2013, RAYMOND Henriette Née GRANIER 29/12/2013

ASCO

A la mi-septembre, lors d'opérations de curage des buses du Valadon impasse de la Poste et du réseau de collecte d'eaux pluviales de la rue de Trouillas les services techniques ont constaté que des dépôts se constituaient au fond des conduites et gênaient la circulation des eaux.

Pour éviter que ces graviers, feuilles et autres débris ne s'accumulent et pour permettre un meilleur écoulement du Valadon et des eaux de pluie, l'ASCO installera au début 2014 un regard de décantation au niveau du bas de la rue de Trouillas. Les déchets se déposeront et n'encombreront pas le fond des conduites.

L'ASCO et la commune programment les opérations de curage le même jour pour permettre des économies et un gain de temps (les entreprises ne font qu'un déplacement et ne prévoient qu'un camion équipé en fonction du travail prévu par la commune et par l'ASCO).C'est ainsi que vous avez pu rencontrer les services techniques et l'entreprise de curage dans différents endroits du village, cet automne. D'autres interventions sont prévues pour 2014.

Théâtre

Un vrai temps de novembre, ce dimanche 17, couvert et pluvieux.

Heureusement, nous avions rendez-vous avec le rire et la bonne humeur, à La Garance, pour une nouvelle représentation de la Compagnie des Hirondelles.

Après « Y'a pas d'urgence, on meurt ou on attend », Marie Carmen Benguedda revenait à Sérignan avec « Nos bons amis », une vraie leçon de vie.

Entre Edith, bourgeoise coincée, et les amis de son mari, plutôt décontractés et bohêmes, le week-end promet d'être difficile !

Parmi devinettes et quiproquos, situations cocasses et jeux de mots, l'après-midi nous a paru très court.

Un grand bravo aux comédiens, en particulier à «Edith», qui porte la pièce à bouts de bras, et qui ne quitte plus son rôle même quand elle est descendue de scène !

A noter le changement d'horaire, 15h30, qui semble avoir convaincu tout le monde.

Dominique De Dea, Adjointe au Maire

Abribus

Lors d'une rencontre avec les services du Conseil Général de Vaucluse concernés par les abribus et après une étude de la situation de Sérignan-du-Comtat, il a été décidé, d'un commun accord les modifications suivantes :

1° compte-tenu du nombre d'enfants utilisant l'abribus situé à la cave coopérative, ce dernier a été doublé pour augmenter sa capacité d'accueil.

2° après aménagement d'un espace de stationnement pour les cars, l'abribus situé sur la route de Sainte Cécile les Vignes direction Sérignan-du-Comtat (au niveau de l'ancien poulailler) sera remis en service le premier trimestre 2014.

3° En raison d'actes d'incivilités subis par les riverains, l'abribus face à la poste a été déplacé provisoirement. Une étude est actuellement en cours afin de trouver un lieu adéquat.

Jacques Buschiazzo

Semaine bleue du 21 au 27 octobre 2013

De nombreuses personnes ont participé au programme de cette manifestation :

- 54 participants ont visité les musées de l'histoire du Verre et du Vitrail et du Moulin des bouillons à Gordes, ainsi que la fabrique de fruits confits à Apt.
- 20 personnes se sont rendues au Naturoptère pour l'exposition « Plumes des Bois » dans le cadre de la semaine de la Science.
- L'association « Pausette créative » a initié 20 novices à la réalisation de jolies boîtes décoratives.
- Le goûter au Club de l'Age d'or a réuni 40 gourmands et joueurs de carte.

Ca démarre !

Le club ados avec 'Patoche' ouvre ses portes pour les 12-17 ans, tous les lundis et vendredis de 17 à 19 h et tous les mercredis après-midi.

venez nombreux !

Réforme des rythmes scolaires : les enjeux et les choix

Vous le savez, la commune a décidé de mettre en place la réforme des rythmes scolaires, en septembre 2014. Au vu des dysfonctionnements constatés dans de nombreuses communes, nous pouvons nous féliciter d'avoir choisi la voie de la réflexion.

Le choix qui a été fait, à la majorité, par le Comité de Pilotage, repose sur une approche qui nous a semblé à la fois novatrice, par rapport à ce qui se pratique ou se pratiquera dans une majorité de communes, et conforme à l'esprit de la réforme, à savoir **la différenciation des rythmes entre la maternelle et l'élémentaire.** En effet, il est de notoriété publique que cette réforme, dans ses buts et ses moyens, a été davantage pensée pour les primaires que pour les maternelles. Partant de ce constat, le bon sens a donc conduit le Comité de Pilotage à avoir une articulation dissociée pour les deux niveaux de scolarité, **tout en conservant une cohérence d'ensemble, bousculant le moins possible les habitudes des familles du village**.

Le Comité de Pilotage du 12 décembre 2013 a travaillé sur un projet accepté à l'unanimité. Présenté lors du Conseil d'Ecole du 19 décembre 2013, ce dernier n'a plus été approuvé. Devant cet état de fait, Monsieur l'Inspecteur Départemental a accordé un délai supplémentaire jusqu'au 15 janvier 2014 pour réfléchir à des horaires différents.

Ce nouveau calendrier, élaboré en concertation avec les Directeurs d'Ecoles, a été proposé par la commune lors du conseil d'école du 14 janvier 2014. Un consensus s'est dégagé pour l'école élémentaire Jean-Henri Fabre, mais non pour la maternelle, pour laquelle l'A.I.P.E. a présenté un projet approuvé par les enseignants.

En conséquence, le conseil d'école et la commune enverront chacun un projet différent à Monsieur l'Inspecteur Départemental pour avis, qui transmettra à Monsieur le Directeur Académique. Ce dernier validera l'une ou l'autre des propositions.

Les axes qui ont orienté la réflexion du Comité de Pilotage du 12 décembre 2013 sont les suivants :

- **Privilégier avant tout, le temps de repos des plus petits**, en allongeant la pause méridienne, tout en réduisant l'écart entre la fin du repas et la sieste, c'est à dire **éviter un réveil prématuré des enfants** ;
- **Conserver le cadre horaire existant** (8h30-16h30) de façon à ne réduire le temps éducatif d'aucun enfant et à assurer une stabilité aux parents ;
- **Permettre aux parents de pouvoir,** soit **continuer à déposer leurs enfants à 13h30** soit, **de les garder auprès d'eux, plus longtemps pendant la pause méridienne** ;
- **Valoriser le temps d'apprentissage scolaire le matin et l'après midi à partir de 15 heures** conformément aux recommandations de l'Education Nationale ;
- **Dégager des plages horaires d'une heure et demie sur deux jours afin d'optimiser les temps d'activités périscolaires (TAP) à l'élémentaire**, solliciter les associations locales et **offrir des activités de qualité** (TAP facultatifs) ;
- Permettre à la commune de gérer au mieux ses moyens en décalant les temps de TAP entre la maternelle et l'élémentaire, afin **d'éviter un recours excessif aux intervenants extérieurs,** qui deviendrait coûteux et très problématique à partir de 2014, puisque toutes les communes seront en demande ;
- Assurer l'encadrement des enfants de maternelle par les ATSEM et les animateurs de l'ALSH de façon que **les plus petits évoluent dans un environnement connu et sécurisant.**

Proposition de l'école élémentaire et de la commune :

scénario	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
MATIN	8h30	8h30	8h45	8H30	8H30
3,5*4+3=17	12h00	12h00	11h45	12H00	12H00
repas	12h00-13h00	12h00-13h00		12h00-13h00	12h00-13h00
récréation	13h00-14h00	13h00-14h00		13h00-14h00	13h00-14h00
A.M.	14H00**	14H00**		14H00**	14H00**
2,5*2+1*2=7	**16h30**	**15h00**		**16h30**	**15h00**
⇨	alsh	TAP **16 h 30**		alsh	TAP **16h30**
		alsh			alsh

Proposition de la commune pour l'école maternelle :

Scénario	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
MATIN	8h30	8h30	8h45	8h30	8h30
3,5*4+3=17	12h00	12h00	11h45	12h00	12h00
Repas	12h00-13h00	12h00-13h00		12h00-13h00	12h00-13h00
récréation	13h00-13h30*	13h00-13h30*		13h00-13h30*	13h00-13h30*
sieste/ TAP(l/m/j)/ récréation(v)	13h30-réveil/ 13h30-14h30	13h30-réveil/ 13h30-14h30		13h30-réveil/ 13h30-14h30	13h30-réveil/ 13h00-14h00
A.M.	14h30**	14h30**		14h30**	14h00**
2*3+1=7	**16h30**	**16h30**		**16h30**	**15h00**
⇨	alsh	alsh		alsh	Garderie 16h30
					alsh

TAP = temps d'activités périscolaire
*1/2 heure au lieu d'1 heure aujourd'hui
** Il devra être prévu dans le règlement communal des écoles que les parents d'enfants externes soient autorisés à ramener leurs enfants pour 13h30.

Proposition de l'AIPE (Association Indépendante des Parents d'Elèves) pour la maternelle :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8 h 30 12 h 00	8 h 30 12 h 00	8 h 45 11 h 45	8 h 30 12 h 00	8 h 30 12 h 00
Pause méridienne 2 h 00	Pause méridienne 2 h 00		Pause méridienne 2 h 00	Pause méridienne 2 h 00
14 h 00	14 h 00 15 h 00		14 h 00 15 h 00	14 h 00
	TAP		TAP	
16 h 30	**16 H 30**		**16 H 30**	**16 H 30**

Souhaitons que cet aménagement des rythmes scolaires, mûrement réfléchi, ne perturbe ni les enfants, ni les parents, ni les enseignants.

Agenda 21 - Coupe affouagère : action 6

Pour la deuxième année consécutive, la commune délivre à ses habitants une coupe affouagère.

Les équipes participantes, constituées de 5 personnes représentant chacune un foyer fiscal, se sont inscrites en mairie et les parcelles ont été attribuées à chaque équipe par tirage au sort.

Le principe de la coupe affouagère est de procurer aux participants le bois nécessaire au chauffage domestique en le prélevant dans la forêt communale. En collaboration étroite avec la commune, l'ONF délimite les parcelles et définit les modalités de coupe.

La coupe de 2012 portait en totalité sur des parcelles qui devaient être débroussaillées dans le cadre de la Défense de la Forêt Contre l'Incendie.

Cette année, elle concerne en partie des parcelles DFCI et pour le reste des parcelles entrant dans la gestion classique de la forêt communale. Il s'agit ici de recéper le taillis de chêne en vue de le rajeunir.

Ainsi, les équipes doivent laisser une cépée de chêne (ensemble de tiges issu d'une même souche) bien venante tous les 15 mètres en moyenne. En revanche, les quelques pins noirs présents dans ce bosquet devront tous être abattus. Les souches doivent être coupées au ras du sol pour permettre une reprise de qualité des cépées. Sauf le long de la RD sur les 20 mètres dit de Bande débroussaillée de sécurité où les rémanents seront broyées, les branches devront être laissées en place, bien découpées pour faciliter la décomposition et éparpillées au sol. Cette façon de procéder favorise la biodiversité. En effet, dans et sur ces branchages, différentes espèces d'insectes se succéderont y trouvant de quoi se « loger » et se nourrir et participeront à la lente décomposition du bois. Le sol ne sera pas laissé à nu et l'érosion sera moins importante d'autant que de l'humus qui se créera au fil des ans, enrichira la terre.

Sérignan-du-Comtat

Toilettes publiques

Le 10 septembre 2013, les nouvelles toilettes publiques étaient mises en service.

Un investissement pour la commune de 67 177 € TTC.

Hélas, depuis quelques temps, certains s'évertuent à dégrader ces installations.

Il y a quelques jours, des irresponsables, pour ne pas dire autre chose, sont allés plus loin dans leur bêtise. En effet, un incendie a été allumé dans les locaux, avec le risque pour les responsables, de se retrouver coincés à l'intérieur, avec toutes les conséquences qui auraient pu en découler !

Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

Les services municipaux vont mettre en place des horaires d'accès. Une fois de plus, une minorité d'inconscients pénalise une majorité de citoyens qui utilisent ces installations.

La Métamorphose des Harmonies

Très agréable concert, samedi 28 septembre, en compagnie de virtuoses du galoubet-tambourin.

Avec des musiques du XVIII et du XIXe siècles, de la Belle Epoque, ainsi que des créations contemporaines, l'Académie du Tambourin, sous la direction de Maurice Guis, a fait passer aux nombreux spectateurs venus les écouter et les voir, car leur dextérité est remarquable, une très belle soirée.

Toujours pour rester dans la thématique du concert, Madame Marie-France Arcelin a exposé ses photographies des différentes métamorphoses des insectes (papillons, cigales...).

Et comme de coutume, nous avons partagé le verre de l'Amitié, avec une dégustation des vins de Monsieur Bernard Pradier, du Château d'Hugues, accompagnés des raisins de Messieurs Etienne Tournière et Raymond Barras.

Dominique De Dea, Adjointe au Maire

Concert de Noël

C'est dans une église pleine que les Sérignanais et autres, ont eu le plaisir de venir voir et surtout écouter Ley Ménestrié de Provence et la Chorale Vocalise.
Le concert s'est déroulé en deux parties. La première, sous la direction d'Alain Bravay, nous a proposé des Noëls provençaux, un Ave Maria, De Matin (Marcho di Rei) et un Highland Cathedral, très applaudi du public.

La Chorale, chef de chœur Marie-Jo Farnallier, a chanté un Negro Spiritual, Quelqu'un frappe à ta porte, Démons et Merveilles, le très beau Madre en la puerta , interprété brillamment par Jeanine Decoret, puis s'est adjointe les talents de Tito et Samuel, pour terminer en beauté avec Petit papa Noël ,en compagnie des enfants.

Musiciens et auditoire se sont ensuite retrouvés en Salle du Conseil, pour partager le verre de l'amitié.

Un après-midi musical fort réussi, comme l'est aussi la crèche réalisée par Philippe Harnisch, dont l'âne a été restauré gracieusement par Carmen Lefebvre grâce au don de terre de Nadine Brancorsini.

Dominique De Dea, Adjointe au Maire

Le Naturoptère

Encore un fourmillement d'activités en 2013 !

En février, le Naturoptère a accueilli le grand public pour ses ateliers « nichoir à oiseaux et origami » et une observation du ciel avec l'association d'astronomie Pesco Luno sur son toit.

En mars, Jean Broutin (chercheur à l'Université Paris VI) est venu expliquer la co-évolution plantes/insectes lors d'une conférence gratuite puis il a été offert au public une soirée conviviale lors de la 10e nuit de la chouette.

En avril, le Naturoptère a remporté un franc succès à la foire d'Avignon et a affiché complet pour ses ateliers des vacances « la vie du sol », « la vie aquatique » et « la teinture végétale ». Brigitte Senut (chercheur Muséum national d'Histoire naturelle) est venue faire une conférence sur l'histoire des grands singes et des hominidés.

En mai, le Naturoptère a été coordinateur de la Fête de la Nature en Vaucluse sur le thème « les petites bêtes ».

En juin, nous avons inauguré les nouvelles installations du jardin. Et puis, il y a eu l'été ! Le programme a été bien chargé : les ateliers « fluorescence », « araignées », « arom'atelier » et « insectes de la nuit » et les séances gratuites d'information-formation sur l'ambroisie. Fin août a été installé un audioguide expérimental, dans l'une des expositions.

A l'automne, le Naturoptère a été présent pendant la fête de la Science à Sérignan-du-Comtat, Avignon et Istres. Des traductions en anglais ont été ajoutées dans les expositions.

En novembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir un grand nombre de visiteurs pour l'évènement « rendez-vous autour du miel » avec un marché d'apiculteurs, des animations et une conférence du Dr Claude Gadbin-Henry. Petits et grands ont pu suivre les ateliers des vacances de la Toussaint : « coccinelles», « du sucre, oui… mais lequel ? » puis pour les vacances de Noël « marionnettes » et « même pas froid ! » et un petit déjeuner astronomique avec l'association Pesco-Luno.

En résumé, c'est 13 ateliers tous publics programmés, dont 7 nouveautés. Ce sont 4 expositions artistiques ou photographiques, une exposition scientifique nouvelle et d'autres en préparation. Au total, ce sont plus de 17 500 visites que nous aurons eues en cette année 2013, soit une progression de 13 % sur un an. Les scolaires ne représentent que 35 % des visiteurs : le Naturoptère, ce n'est pas que pour les enfants ! La difficulté est aujourd'hui de faire face à la demande : les ateliers des vacances scolaires se remplissent rapidement, et plus de 3 000 élèves n'ont pu être accueillis, faute de place ou de personnel.

Nous développons progressivement l'offre pour les adultes (animations et formations), et les Point Info Nature initiés par l'Harmas prennent leur essor, offrant un service gratuit au public, dans l'esprit de Jean-Henri Fabre.

Suivez-nous sur notre site internet www.naturoptere.fr ou sur notre page facebook : «Le Naturoptère» !

A bientôt !

Vous ne connaissez pas le Naturoptère ? Vous venez d'arriver sur la commune ?

Venez découvrir ce lieu original dédié au monde de la Nature et des insectes.

Le Naturoptère ouvre gratuitement ses portes aux sérignanais du 18 janvier au 31 janvier !

Il vous suffit de vous présenter à l'accueil muni d'un justificatif de domicile (facture EDF).

Les animateurs du Naturoptère se rendent dans les écoles pour des formule Pollen

le 12 mai 2013

Soirée rendez-vous autour du miel

Le jardin

Cette année, le recensement se déroule dans votre commune ! Il a lieu du 16 janvier au 15 février 2014.

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

Le recensement, c'est utile à tous
Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette particip*ation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer
Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Cette année, 412 communes ont la possibilité de se faire recenser en ligne. Lancé en 2012, ce programme d'expérimentation prévoit une généralisation à l'ensemble du territoire français en 2015.

- Si vous résidez dans l'une de ces communes, rendez-vous sur le site : www.le-recensementet-moi.fr et cliquez sur (recensement en ligne >. Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées
Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse - ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

Les 6 conseils pratiques pour vivre en sécurité

1 Ne bouchez jamais les dispositifs d'aération, laissez l'air circuler chez vous

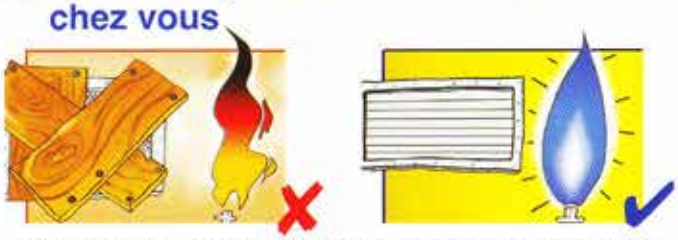

Quel que soit le combustible (gaz, fuel, bois, charbon, etc), pour qu'une flamme brûle sans produire de gaz dangereux (monoxyde de carbone), il faut impérativement de l'air. Une grille d'aération est indispensable pour laisser entrer l'air neuf. Si l'appareil est prévu pour fonctionner sans conduit d'évacuation, une grille d'aération haute est nécessaire pour assurer l'évacuation des gaz brûlés.

2 Faites entretenir vos appareils à combustion chaque année par un professionnel

Tous les appareils à combustion vous permettant de cuisiner (four à gaz ...), de chauffer votre habitation (chaudière ...) ou votre eau (chauffe eau à gaz ...) demandent une mise au point et un entretien réguliers effectués par un professionnel. Pour que vos appareils fonctionnenet en toute sécurité, sans produire de gaz dangereux pour votre santé, une vérification par un professionnel chauffagiste est obligatoire une fois par an.

3 Faites ramoner chaque année vos conduits d'évacuation des gaz brûlés

Il est nécessaire de faire ramoner chaque année vos conduits d'évacuation des gaz brûlés, tout comme votre cheminée. Si ces conduits sont bouchés ou en mauvais état, les gaz brûlés, dangereux pour votre santé, se concentrent dans votre habitation.

4 N'allumez votre poêle ou votre cheminée que quand il fait froid

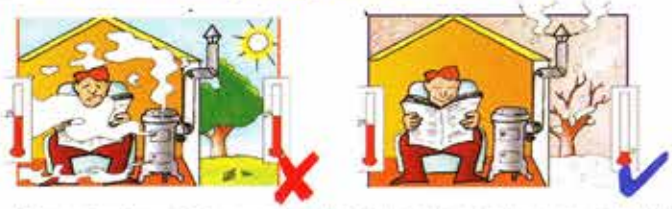

Même si votre poêle ou votre cheminée est raccordé à un conduit d'évacuation, il peut présenter un danger. En effet, il faut une différence importante de température entre l'intérieur et l'extérieur de votre habitation, pour que les gaz brûlés s'évacuent correctement.

5 Utilisez vos appareils conformément à la notice du fabricant

N'utilisez les petits chauffe-eau sans évacuation extérieure de fumées que de façon intermittente et pour une courte durée (8 minutes maximum). Ceux-ci doivent être munis de sécurités avec contrôle d'atmosphère.Ils doivent être installés dans une pièce suffisamment grande et aérée. Ils sont interdits dans une salle de bains ou une douche, une chambre ou une salle de séjour. N'utilisez pas le four de votre gazinière porte ouverte comme moyen de chauffage. Ne vous chauffez jamais avec un panneau radiant à gaz ou un brasero prévu pour un usage extérieur.

6 Utilisez ces appareils uniquement pendant de courtes durées

N'utilisez pas en continu les appareils d'appoint (poêles à pétrole, à gaz ou à fuel) même munis d'un système de sécurité. Ils sont un complément de l'installation fixe de chauffage. Ils doivent être utilisés pendant de courtes durées dans des pièces correctement aérées car ces appareils peuvent produire du monoxyde de carbone. Ne laissez jamais un appareil de chauffage d'appoint à combustion allumé la nuit.

Fêtes de fin d'année

Les bénéficiaires du colis de Noël sont au nombre de 314 sur la commune :

- 121 colis distribués par la municipalité à la salle Diane de Poitiers
- 131 bons d'achats
- 15 colis en maison de retraite
- 34 repas à la « Garrigue du Rameyron »
- 13 refus ou non réponse au questionnaire

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale, vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2014.

Marie-France ESTIVAL, Vice-Présidente du C.C.A.S.

Noël des employés

Castagnade et marché de Noël

Programme des manifestations

1er semestre 2014

Janvier

SAMEDI 11
- Loto organisé par le Comité du Jumelage – 18h00 Salle La Garance

SAMEDI 18
- Théâtre proposé par la Municipalité : L'Histoire d'une vie – Salle La Garance

DIMANCHE 26
- Loto organisé par l'US Basket – Salle Achaume

Février

SAMEDI 1er
- Loto organisé par l'U.S. Sérignan Football Salle La Garance

SAMEDI 8
- Repas organisé par le Comité du Jumelage, ouvert à tous (choucroute 15 €) – 19h30 Salle du Moulin

DIMANCHE 9
- Loto organisé par Mistral Country – 14h30 Salle La Garance

Mars

SAMEDI 1er
- Soirée corse organisée par le Comité du Jumelage. Chansons de I Muvrini par le groupe Memoria – Salle La Garance. 15 € l'entrée + dégustations de charcuteries corses (1 € reversé à l'institut Paoli-Calmette de Marseille pour la recherche contre le cancer)

SAMEDI 8
- Lecture pour la Journée de la Femme par l'Atelier Théâtre de Bollène. Thème : « Les femmes pendant la guerre 14-18 » – 11h00 Bibliothèque municipale

VENDREDI 7
- Théâtre proposé par la Municipalité : Le visiteur, par la Cie Acothéâtre - Salle La Garance 20h30

SAMEDI 15
- Fête de la Saint-Patrick : Jeux et Concert – Salle La Garance

SAMEDI 22
- 16ème Printemps des Poètes : Lecture par l'Atelier Théâtre de Bollène – 11h00 Bibliothèque municipale
- Carnaval organisé par l'Amicale Laïque dans les rues du village à partir de 14h00

Avril

SAMEDI 12 - DIMANCHE 13
- Journées Plantes rares et jardin naturel, au parc municipal

SAMEDI 26
- « Coup de théâtre » : Rencontre intercommunale autour du théâtre contemporain – 16h00 Salle La Garance

Mai

DIMANCHE 18
- Vide-grenier et exposition « L'Art dans la rue », organisée par l'Amicale Laïque, dans les rues du village

Juin

LUNDI 23 OU MARDI 24
- Fête de la Saint-Jean organisée par l'association Vivre à Sérignan-du-Comtat

SAMEDI (date a definir)
- Fête des écoles en partenariat avec l'Amicale Laïque – Salle Edmond Achaume

DIMANCHE (date a definir)
- Gala de l'Amicale Laïque – Salle Edmond Achaume

TÉLÉTHON 2013

Malgré une météo capricieuse, les Associations ont fait vivre cette manifestation dans une ambiance de convivialité.

La journée a débuté dès 8 h par le petit-déjeuner de l'association paroissiale,

L'Amicale Laïque, l'Atelier créatif des Savoirs et la crèche « Les Canaillous » nous ont régalés de leurs spécialités, vin chaud, bugnes, soupes, crêpes, gaufres, châtaignes et de délicieux gâteaux préparés par les mamans,

Les plus courageux ont effectué une course de 7 kilomètres dans le massif d'Uchaux et les randonneurs de l'Harmas une ballade de 8 kilomètres sur le sentier botanique,

Les associations « Salon gourmand » « Plantes Rares et Jardin Naturel » ont fait d'heureux gagnants avec leurs tombolas (un jéroboam de champagne et un saumon fumé préparé avec soin par notre chef J-P Truchot), le livret de cuisine élaboré par le Salon Gourmand est toujours en vente au prix de 9 € dont la recette sera versée à l'édition de 2014.

Il n'y a pas eu suffisamment d'huile d'olives pour satisfaire tout le monde, nous essaierons de faire mieux l'an prochain. Merci aux propriétaires d'oliviers et aux bénévoles pour la cueillette des fruits.

N'oublions pas la soirée organisée, au profit du Téléthon, par l'association « Mistral Country »,

Le club du 3ème Age a obtenu un franc succès pour son loto,

A raison de deux séances le club d'Aérokick a initié beaucoup de novices à cette pratique,

La bibliothèque municipale a ouvert ses portes pour les contes pour enfants et l'Amicale Laïque a vendu des livres.

La vente des tickets de tombola initiée par les grands chefs cuisiniers du département a été bénéfique pour notre manifestation.

Le club informatique, a immortalisé les meilleurs moments de cette journée.

Nous remercions chaleureusement les Etablissements FAURE et Fils, l'AFAR, la Chorale Vocalise, le club de football et les Sapeurs Pompiers pour leurs dons, en chèques.

Merci à vous tous, pour votre participation et nous vous donnons rendez-vous à l'année prochaine.

Marie-France ESTIVAL

1ère Adjointe au Maire

TÉLÉTHON

Montant des dons pour le Téléthon

4096,80 €uros

TÉLÉTHON

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR
TELETHON.FR

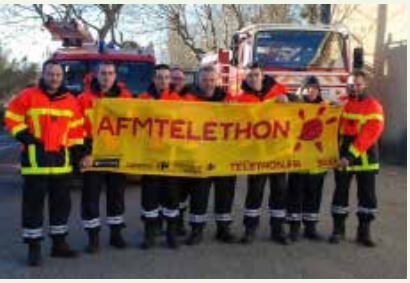
AFMTELETHON

AFMTELETHON

La terre et le feu

La terre et le feu nouvelle association d'art créatif qui a démarré en Octobre 2013 propose de la poterie, du scracbooking, de l'art floral, de la mosaïque, composition de bijoux...

Nous avons bien commencé l'année avec la poterie qui a eu un grand succès. Nous avons réalisé le livre de contes et en poterie les miroirs des mille et une nuit pendant le stage des vacances de la Toussaint.

Nos élèves apprennent les techniques de la sculpture et du modelage pour être autonomes dans quelques semaines et pouvoir réaliser leur projets en terre.

Le bilan à ce jour est positif. Nous commençons à avoir quelques élèves , nous attendons pour janvier deux nouvelles personnes et espérons en recevoir d'autres dans les différents ateliers que nous proposons.

Les enfants sont les bienvenus à partir de 4 ans et bien sûr les adultes.

Les élèves sont très satisfaits des cours que nous leur donnons et repartent régulièrement avec leurs créations.

Nous avons plein de projets pour 2014 et toutes les aides seront les bienvenues.

Des stages sont prévus pour les vacances de Février nous contacter pour les dates et les projets.

La présidente
Renseignements, inscription

laterreetlefeu84@hotmail.fr Tel 06 83 92 13 16

Serinéma - 2013 passage au format numérique réussi !

Depuis le 1er janvier 2013, les films produits sont diffusés sous forme numérique. Les copies au format 35 mm ont disparu...

La difficulté pour Cinéval et son antenne Sérinéma était de trouver les fonds nécessaires à l'achat des trois projecteurs dans les meilleurs délais. Pari réussi grâce à la souscription lancée auprès des municipalités, des associations de village et des particuliers amoureux du cinéma.

Nous sommes donc maintenant en mesure de projeter les films dès leur sortie nationale comme ce fut le cas ce mercredi 4 Décembre 2013. Les enfants du centre de loisirs ont pu assister à la projection de « La reine des neiges » film adapté à cette période de froid et de fête le jour même de sa sortie en salle.

Le jeudi vous pouvez découvrir à l'entrée du village au carrefour de la route d'Uchaux et aussi en face de la salle Achaume cette banderole que nous avons fait réaliser pour vous inciter à profiter du confort d'une projection au village.

A propos de confort, nous avons bon espoir de vous proposer dès janvier 2014 des sièges plus confortables que les chaises plastiques de la salle Achaume. Notre démarche auprès du Conseil Général avance et devrait aboutir sous peu.

Et surtout n'oubliez pas que la séance de 18h, traditionnellement orientée vers les enfants, projette souvent des films qui intéressent aussi les adultes. Nous projetterons bientôt le film « Belle et Sébastien » qui devrait rappeler des souvenirs à beaucoup d'entre vous.

Rappel des tarifs : enfants de moins de 16 ans et abonnés 4 €, tarif normal 5,50 € et la carte d'abonnement est valable dans tous les villages du circuit.

Toute l'équipe de Sérinéma vous souhaite une Bonne Année cinématographique 2014

Comité de Jumelage

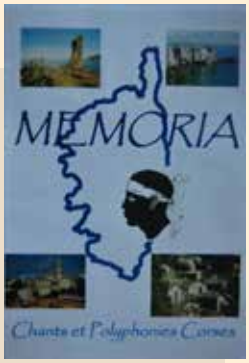

Que cette nouvelle année vous apporte la santé, le bonheur et la joie en ces temps difficiles.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS.
Depuis quelques temps déjà toute l'équipe du comité travaille à l'organisation de notre prochain voyage à Ferentillo. D'ores et déjà les dates sont arrêtées. Départ le 14 Juillet à 5H du matin retour le Dimanche 20 Juillet en fin de soirée. Cette année, Pise et Pérouse, seront les arrêts découvertes de notre séjour. Arrivée chez nos amis italiens le 15, en fin d'après midi. Nous espérons compter parmi nous de nouveaux participants pour partager cette semaine forte en rencontres et en émotions. De plus amples renseignements vous seront fournis ultérieurement.

Cette année de nouveaux projets vont voir le jour.
Nos rendez-vous : 8 février
Repas pour tous ; venez nous retrouver autour d'une choucroute salle du moulin. (15€)
1er mars c'est le groupe Mémoria qui animera une soirée concert, chants et polyphonies corses, agrémentée d'une dégustation de produits régionaux, au Centre Socio-culturel «La Garance ». Prix d'entrée 15€. Sur réservation avant le 24 Février 2014.
Comme de coutume notre traditionnel repas républicain du **13 Juillet**.
Renseignements et réservations: 04.90.70.13.28 et jacques.tramier822@orange.fr

Le bureau

Plantes rares et jardin naturel

La 16ème édition de Plantes Rares et Jardin Naturel se tiendra les 12 et 13 Avril prochains.

Bien évidemment, seront présents des pépiniéristes spécialisés et se dérouleront les conférences, animations et ateliers pour adultes et enfants qui font la spécificité de la manifestation. C'est d'ailleurs grâce à tout cela et à l' accueil efficace et chaleureux des bénévoles de Sérignan que Plantes rares et jardin naturel est devenue sans conteste une référence en matière de jardin bien au-delà du département ou de la région.

Chaque année, un thème est plus particulièrement traité et les intervenants présents partagent leurs compétences et leur savoir-faire avec un public friand de s'approprier leur expérience. Cette fois, il s'agira d'apporter des conseils, des trucs, des astuces de manière à simplifier, alléger et même économiser au jardin. Cela concernera tous les jardiniers, qu'ils soient passionnés ou jardiniers du dimanche.
Qu'il s'agisse de ménager son temps, son énergie ou son porte-monnaie, chacun aimerait pouvoir trouver des réponses très concrètes à ses questions. Les intervenants présents seront là pour donner des éléments pratiques et faciles à mettre en place afin de permettre à chacun de ne retenir que le meilleur pour son jardin et pour se faire plaisir.

Comme d'habitude, les Sérignanais sont invités à retirer leurs billets d'entrées au prix de 4 € (incluant, pour les 2 jours : conférences, animations et ateliers) en se présentant Salle du Conseil Municipal avec un justificatif de domicile, les 26 mars, 1er avril et 5 avril de 9h à 12h (limité à 2 entrées par foyer). Pour ceux qui souhaitent s'associer activement au bon déroulement de cette magnifique aventure, votre badge de bénévole vous donnera un accès libre, gratuit et permanent à l'ensemble des animations et expositions en dehors d'un créneau horaire (même limité) au service du public. Un plus grand nombre de participants bénévoles nous permettrait de réduire le temps passé de chacun et ajouterait à la convivialité de se retrouver tous ensemble à œuvrer au rayonnement de notre manifestation pour notre village.

Participation de 6 euros pour une journée permettant d'accéder à toutes les animations,
8euros les deux jours. Gratuit pour les moins de 15ans.
Renseignements 06 30 24 45 31
A partir du mois de mars, programme complet sur
www.plantes-rares.com

Le club informatique

L'assemblée générale qui a ouvert la saison, 2013-2014 a vu le renouvellement de son bureau. Stéphane Truchot nous a quittés pour causes d'éloignement, il est remplacé par Arlette Do-Bouilhol aux finances ; Patrice Marziani a pris la fonction de vice-président. Il est remplacé par Robert Duffrene au secrétariat. Jean-Pierre ROS, reste président.

L'équipe veut que le club informatique continue le livre de M. RAYMOND « Grande et petite histoire de Sérignan». L'image ayant un rôle important dans la communication elle permettra de toucher un plus grand public et de constituer une mémoire de la commune.

Continuer le travail d'écriture de M.RAYMOND, c'est mettre en œuvre des technologies nouvelles dont Internet est la pierre de voûte, mais pas seulement. C'est aussi un travail de recherches ; recherches auprès de nos anciens qui détiennent la mémoire collective et individuelle des lieux et des évènements. Leurs témoignages seront recueillis grâce à des enregistreurs numériques.

Recherches auprès des sources documentaires principalement les archives municipales, départementales, nationales, et pourquoi pas personnelles des institutions et des particuliers qui voudront bien nous confier les documents.

En ce qui concerne les nouvelles technologies, il s'agit de la création d'un blog, et du traitement de l'image numérique.

Grand et ambitieux programme !!!! Oui. C'est pourquoi je souhaite en tant que président du club informatique, associer tous les Sérignanais dans cette démarche. Les jeunes qui maitrisent l'outil informatique, l'association « Les amis de Sérignan », qui a actualisé le livre et qui apporte son concours dans ce projet.

L'idée est lancée, les modalités restent à définir. Cela ne pourra se faire qu'avec la participation et la volonté de tous. Dés à présent, vous pourrez me contacter à ce sujet.

Jean-Pierre ROS

Président du club informatique

0616240750 - jeanpierreros2@free.fr

L'atelier créatif des savoirs accueille une fleuriste

L'atelier créatif des savoirs est une nouvelle association à Sérignan, qui met en place un réseau d'échanges réciproques des savoirs (intellectuels, manuels…) non monétisés. Chaque adhérent recence ses besoins (je cherche à apprendre à bricoler, à parler espagnol, à coudre…) et offre ses savoirs (je sais créer un site web, faire une vidange, faire de délicieux cupcakes…).

L'association fait le lien entre les personnes. Les échanges peuvent être individuels ou donner lieu à des ateliers collectifs. Nous proposons aussi à des créateurs d'entreprises artisanales notre local à partager en échange de conduites d'ateliers. C'est dans ce cadre que le local sert de point de distribution pour les livraisons de « la ruche qui dit oui », un marché producteur qui a lieu un vendredi sur deux (laruchequiditoui.fr).

Depuis deux mois une fleuriste est venue nous rejoindre. Nicoletta crée sur commande des compositions florales pour toutes les occasions : bouquets de fleurs coupées ou plantes en pot. Elle propose, aussi des contrats de fleurissement de boutiques, hôtels et autres lieux publics, ainsi que des contrats d'entretien de tombes. Vous pouvez la contacter au 0679283906 ou passer la voir dans son atelier atypique au chemin St Marcel, siège de l'association.

Le local peut servir, aussi de lieu d'expo, alors créateurs en herbes ou plus expérimentés n'hésitez pas à nous contacter. Pour tout renseignement sur l'association : 0432802457

Le bureau

Amicale laïque

L'Amicale Laïque de Sérignan souhaite une très bonne et heureuse année 2014.

Les membres de l'association remercient très chaleureusement les personnes qui œuvrent tout au long de l'année pour les enfants du village.

Rendez-vous samedi 22 mars pour le carnaval !

Et samedi 18 mai pour le vide-grenier et l'expo « l'Art dans la rue ».

En juin : pour la Fête des écoles et le Gala de l'Amicale Laïque (dates à définir).

Au plaisir de vous retrouver nombreuses, nombreux !

CATM/AC/PG/VG

Nous étions 21 autour du Monument aux Morts pour commémorer la fin de notre Guerre d'Algérie et honorer toutes les victimes des opérations militaires extérieures, quelle que soit leur origine, armée régulière, appelés, supplétifs et… civiles. C'était peu ! De plus, victimes d'un méchant mistral, nous n'entendîmes pas grand-chose des paroles venues d'en haut ; peut-être qu'un micro ?... Et puis, peut-être (encore) faudrait-il apporter un peu plus d'apparat à cette célébration ?

Puisque nous sommes dans l'évocation de la fidélité, une des innombrables variantes de la Mémoire, il semble utile de faire savoir que notre Section, telle les Grandes Puissances, possède une représentation extérieure, dans le sud-ouest de notre encore beau pays, dans le Tarn-et-Garonne, pour être plus précis. Là-bas, depuis 1997, un sapeur-pompier sérignanais, dans un contexte de rugby et de foie gras, pratique une retraite active malgré quelques ennuis de santé dûs à l'âge. Cet ancien CATM a osé écrire (car nous avons nos archives !) : je cite : « Je rappelle tout simplement l'attachement qui est le nôtre avec la Section CATM/ACPG/VG et à la commune de Sérignan-du-Comtat ». Très attaché à la notion de Sécurité Publique, son maintien et son respect, Raymond ASENCIO, puisqu'il s'agit de lui, et son épouse, méritent bien que nous ayons une pensée pour eux, pour ce cri du cœur et leur fidélité, en ce 5 décembre 2013.

Cette fidélité est aussi évidente chez nombre d'autres membres, très discrets, de notre Section, qui ne laissent passer aucune occasion de la manifester, tel notre ami Jean COLLADO.
Nous pensons aussi à notre camarade Jean LUNEL qui, actuellement, a bien des soucis.

A Sérignan-du-Comtat, 5 décembre 2013
Le délégué presse CATM/AC/PG/VG
Pierre BOULANGER

AFAR

Samedi 12 Octobre 2013 Paella : cuisiné par Mr et Mme Lopez Pierre qui nous régalent chaque fois.

Ce sont des bénévoles qui rendent de grands services. Nous les en remercions. Ce même jour, les dames du Patchwork, dirigées par Mme Lopez, ont fait une exposition de leurs magnifiques travaux qui ont émerveillé tout le monde. Merci beaucoup

La journée s'est terminée par des jeux.

Vendredi 22 Novembre 2013 : Vin nouveau Soirée conviviale ou chacun apporte son repas qui, une fois posé sur la table appartient à tout le monde : on goûte les plats des autres et on ne mange même pas ce que l'on a apporté.

La soirée se termine par des jeux.

Le Samedi 14 Décembre 2013 : ont eu lieu les 13 desserts animées par Bernard Sorbier – Comédien et chanteur.

les outils du vigneron

Cave Les Coteaux du Rhône
Sérignan, depuis 1926

Nom local : **Daio**

Nom français : **Faux** (du latin, falx)

coll. BARROT Gilles, vigneron à Violès

La Faux est un outil agricole fascinant qui a tenu une place essentielle dans l'histoire des populations paysannes. Elle se révèle complexe dans sa fabrication, son maniement et son aiguisage. Son existence remonte à la nuit des temps et on ne peut dater son apparition. Cet outil était un instrument autant de récolte que de révolte. En effet, la faux servait d'arme lors des différentes frondes de paysans en tous moments de l'histoire. Instrument agricole, elle est aussi symbole de la Mort et recoupe la parabole de la moisson évoquant le grain qui meurt pour donner la vie. Le faucheur doit fréquemment aiguiser sa lame grâce à une pierre à aiguiser rangée dans un étui appelé "couvié" (coffin) contenant de l'eau et porté à la ceinture.

Comme l'aiguisage enlève une petite partie de métal, de temps en temps il faut refaire le tranchant en réduisant l'épaisseur de la lame. Il faut alors "enchappler" ou rebattre la faux avec un marteau et une enclumette.

Pierre à faux et "couvié"

Marteau et enclumette

Réalisation A. BRAVAY 2011

FICHE 9

les outils du vigneron

Cave Les Coteaux du Rhône
Sérignan, depuis 1926

Nom : Pal injecteur

Traitement contre le phylloxera

coll. BARROT Gilles, vigneron à Violès

Cette seringue de grande taille en métal a été utilisée pour lutter contre le phylloxéra vastatrix fléau de la vigne. Au XIXe siècle le phylloxéra, minuscule puceron jaune venu des Etats-Unis, s'attaque aux racines de la vigne (vitis vinifera) et détruit progressivement la presque totalité du vignoble français. En 1885, la récolte nationale passe de 80 à 25 millions d'hectolitres.

Pour lutter contre cet insecte on réalisa des injections de sulfure de carbone dans le sol autour des racines à l'aide de ce pal à phylloxéra. Il fallait ainsi piquer plusieurs fois au pied de chaque souche en injectant ce produit. Des parcelles furent sauvées, mais cette solution onéreuse fut rapidement abandonnée. Une autre méthode consistait à noyer les parcelles là où c'était possible, mais tout ceci ne fit que retarder la fatale échéance.

Finalement, le remède fut trouvé, on greffa les cépages français sur des porte-greffes américains naturellement résistants à l'insecte. La replantation ne redémarra réellement que vers 1877 et dura une vingtaine d'années... Le vignoble fut sauvé mais fut considérablement fragilisé.

Réalisation A. BRAVAY 2011

Histoire d'un âne

Noël approche, comme chaque année Philippe Harnisch a toujours à cœur de faire une belle crèche dans notre église Saint Etienne.

Lors de la préparation, il s'est aperçu que l'âne de la crèche était en très mauvais état, il fallait trouver une solution. C'est donc avec l'aide de Nadine Brancorsini qui a fourni la terre et Carmen Lefebvre ses talents, que nous avons pu refaire un nouvel âne. Merci à toutes les deux pour votre générosité et d'avoir bien voulu donner de votre temps.

Ce bel âne a trouvé sa place dans la crèche de notre église.

Merci à vous !

PJS Vaucluse

Plus Jamais Seul en Vaucluse
Service à la personne

Ménage
Aide aux repas & commissions
Garde d'enfant de + de 3 ans
Repassage
Soutien scolaire & Cours à domicile
Livraison de courses à domicile
Assistance administrative
Entretien et vigilance temporaire de résidence principale et secondaire
Assistance informatique et Internet à domicile
Petit bricolage
Petits travaux de jardinage & débroussaillage
Soin d'esthétique à domicile pour les personnes dépendantes
Mise en relations & gestion administrative (CESU)

Réduction fiscale de 50%

Devis gratuit

Tél : 04 90 28 68 27
Port. 06 75 44 28 56
mail : pjs.vaucluse@sfr.fr
Chemin de la Garrigue - BP 09
84830 SERIGNAN DU COMTAT

ne pas jeter sur la voie publique Siret 53506750800015 - APE 9609Z - N° d'agrément: SAP535067508

SP 84

SERVICES AUX ENTREPRISES

Vous avez besoin d'aide
Vous ne pouvez pas embaucher
Nous sommes la solution

- *Un salarié pour plusieurs patrons !!!*
- *Mise à disposition de salariés pour toutes missions ponctuelles de courte durée*

Pour toutes demandes
Services PRO 84
04 90 28 68 27

Tél : 04 90 28 68 27 - Port. 06 75 44 28 56 - mail : sp.84@sfr.fr
Chemin de la Garrigue - BP 09 - 84830 SERIGNAN DU COMTAT

Bonne année 2014 !

Directeur de publication : Jacques BUSCHIAZZO, Maire de Sérignan du Comtat
Rédaction : Rubrique Associations, les articles présents dans ce journal sont rédigés et fournis par les associations.
Impression : Ce journal est imprimé sur papier recyclé, édité à 1300 exemplaires.
Conception & Réalisation du Journal : © GFCOM - 04 90 30 65 90
Impression : PRESS VERCORS - 04 76 38 02 13
Ne pas jeter sur la voie publique.